

# Un nouveau bus pour le bassin chartrain !



Le réseau de transports urbains dessert aujourd'hui les 7 communes de Chartres métropole et Barjouvilliers.

La communauté de communes de l'Orée de Chartres souhaite également bénéficier des transports urbains.

Aussi, Chartres métropole et l'Orée de Chartres ont décidé de s'unir en créant le SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS URBAINS DU BASSIN CHARTRAIN.

Cette création est intervenue le 9 octobre 2006. Le syndicat mixte gèrera désormais le service de transports urbains, à la place de Chartres métropole.

Et c'est à bord d'une flotte complète totalement renouvelée et améliorée (une première en France), que circuleront début 2007 les usagers de ce syndicat mixte.

Des usagers qui bénéficieront de tous les avantages de ce service, et notamment la gratuité pour les moins de 18 ans.

Ce nouveau bus, fruit de la réflexion et de la négociation menées ces derniers mois par Chartres métropole dans le cadre de la délégation de service public des transports, est présenté en avant-première aux Artisanales.

Le véhicule est construit par Heuliez, équipé en billetterie et système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) par INEO, et son identité visuelle est dessinée par Graphibus.

Périmètre du Syndicat de transports urbains du bassin chartrain.

